



## **LE 1ER FÉVRIER, TOUS MOBILISÉS POUR LE RETRAIT DU PLAN ÉTUDIANT, ET LE MAINTIEN DU BAC GARANTISSANT L'ACCÈS DE DROIT À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR !**

Ce mois de janvier voit la mise en place dans les universités et les lycées de la plateforme "*Parcoursup*", et ceci alors que la "*loi sur l'orientation et la réussite des étudiants*" n'a pas encore été votée par les sénateurs et sénatrices, et n'est donc pas adoptée !

Ce "*Plan étudiants*" imposé à marche forcée fait dépendre l'accès à l'enseignement supérieur d'attendus nationaux, déclinés en attendus locaux différents d'un établissement à l'autre. Dans de nombreux cas, ces attendus vont bloquer l'accès des jeunes aux filières de leur choix, leur imposer des remises à niveau qui ne sont pas encore connues ou organisées, mais aussi décourager les candidatures, en particulier des élèves les plus en difficulté. Dans de nombreux cas, la mise en place de capacités d'accueil, la croissance du nombre de bacheliers et la multiplication des vœux (*non hiérarchisés*) vont généraliser la sélection à l'entrée à l'université.

La procédure d'émission des vœux et d'affectation (*la limitation à 10 vœux, l'absence de hiérarchisation des vœux, le calendrier d'affectation*) s'annonce extrêmement complexe et difficile à mettre en oeuvre tant pour les services universitaires que pour les jeunes et leurs familles. De nombreux bacheliers risquent de rester sans affectation jusqu'à la dernière phase, celle où le recteur leur proposera une affectation dans une filière présentant des places vacantes, mais en dehors de leurs dix vœux...

Cette réforme suscite déjà protestations et inquiétudes.

Le projet de réforme du Bac, dévoilé mercredi 24 janvier, découle de la mise en place de la sélection. Son contenu confirme les craintes des enseignants, des jeunes et de leurs familles : suppression des séries remplacées par des parcours, suppression d'heures de cours disciplinaires, un examen laissant la part belle au contrôle continu. Ce projet met directement en cause le caractère national de ce diplôme qui ne vaudrait plus que ce que vaut la réputation du lycée. Il instaure la concurrence généralisée entre les établissements.

Au nom de cette réforme, des centaines de suppressions de postes de professeurs sont programmées à la rentrée 2018 dans les établissements du second degré, dont 91 dans l'académie d'Amiens (*près de 800 au plan national*).

Les sections FNEC-FP-FO, CGT Educ'action, SNESUP-FSU, SUD Education et UNEF de l'académie d'Amiens n'acceptent pas cette situation. C'est pourquoi elles réaffirment :

- La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.
- L'abandon du projet de loi sur le 1er cycle post bac et du "Plan étudiants" qui l'accompagne, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun au supérieur.
- Aucune suppression d'heures, de postes, de filières.

Sur cette base, les sections FNEC-FP-FO, CGT Educ'action, SNESUP-FSU, SUD Education et UNEF de l'académie d'Amiens appellent les lycéen-nes, parents d'élèves, étudiant-es et personnels des universités et de l'enseignement secondaire à participer massivement à la journée nationale de mobilisation du 1er février, sous toutes les formes décidées collectivement, y compris par la grève.

**Jeudi 1er février, à 11h00,  
RASSEMBLEMENT  
DEVANT LE RECTORAT D'AMIENS,  
20 Boulevard d'Alsace-Lorraine**

*(Une demande d'audience interfédérale est adressée à Madame le Recteur de l'Académie)*